

# La création d'emplois : pourquoi certains pays font-ils mieux que d'autres?

Pietro Garibaldi  
Paolo Mauro



La création d'emplois :  
pourquoi certains pays  
font-ils mieux que d'autres?

Pietro Garibaldi  
Paolo Mauro



©2000 Fonds monétaire international

Directrice de la collection  
J.R. Morrison  
Département des relations extérieures du FMI

Couverture  
Massoud Etemadi  
Section des travaux graphiques du FMI

*Édition française*  
Division française  
Bureau des services linguistiques du FMI  
Traduction : André Terrot  
Correction & PAO : Catherine Helwig

ISBN 1-55775-935-9

ISSN 1020-7724

Avril 2000

Pour obtenir les publications du FMI,  
adressez votre commande à :

International Monetary Fund, Publication Services  
700 19th Street, N.W., Washington, DC 20431 (U.S.A.)  
Téléphone : (202) 623-7430      Télécopie : (202) 623-7201  
Messagerie électronique : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org)  
Internet : <http://www.imf.org>

## Préface

---

La collection des Dossiers économiques vise à présenter à un vaste public de non-spécialistes quelques-uns des sujets d'actualité sur lesquels travaillent les services du FMI. La matière provient pour l'essentiel de documents de travail — études techniques réalisées par des agents du FMI et des chercheurs invités — ainsi que de documents de synthèse.

La présente étude s'inspire des travaux diffusés initialement dans le document de travail 99/109 du FMI, *Deconstructing Job Creation*, de Pietro Garibaldi et Paolo Mauro, qui contient des références aux recherches sur lesquelles elle s'appuie. Ce document de travail peut être obtenu au prix unitaire de 7 dollars en s'adressant au Service des publications du FMI, ou en accédant au site [www.imf.org](http://www.imf.org). Charles S. Gardner et Jeremy Clift ont préparé la version anglaise de cette brochure.



## La création d'emplois : pourquoi certains pays font-ils mieux que d'autres?

---

**A**u cours de la décennie écoulée, les États-Unis ont su créer de très nombreux emplois, alors que d'autres pays industrialisés ont pris beaucoup de retard dans ce domaine. Pourquoi certains pays parviennent-ils mieux à créer des emplois? Les créations d'emplois ont-elles des causes communes?

Créer davantage d'emplois : tel est le défi que doivent relever de nombreux pays européens. Le taux de chômage a été notoirement plus élevé en Europe continentale (10 % dans la zone euro en 1999) qu'aux États-Unis (4½ %), mais il existe aussi des différences intra-contininentales considérables puisque le chômage allait récemment de 4½ % au Portugal à 16 % en Espagne.

Les disparités des taux de chômage nationaux ont suscité de nombreuses recherches, mais l'attention s'est moins portée sur les résultats en matière de création de postes, ou sur la croissance nette de l'emploi. On trouvera dans les pages qui suivent les résultats d'une analyse systématique récente que les services du FMI ont consacrée à la création d'emplois au cours des deux dernières décennies dans les pays industrialisés, en s'attachant plus particulièrement aux différences intra-européennes.



---

## Les avantages de la méthode choisie

Centrer l'attention sur la création d'emplois présente quatre avantages :

- Il est beaucoup plus facile de quantifier l'emploi que le chômage. Mesurer le chômage implique des distinctions subtiles entre les individus, selon qu'ils font ou non partie de la population active. Ceux qui sont considérés comme chômeurs doivent indiquer qu'ils recherchent activement un emploi. Or, en particulier là où le taux de chômage est élevé, les travailleurs «découragés» abandonnent leurs recherches et échappent au comptage; de même, nombreux de ceux qui affirment chercher du travail le font sans conviction, *a fortiori* si leurs perspectives diminuent.
- Deuxièmement, lorsque la création d'emplois s'accélère, quel que soit le niveau du chômage, la production nationale augmente, ainsi, entre autres, que le ratio actifs/retraités, ce qui allège les charges de la protection sociale.
- En troisième lieu, les enseignements de l'analyse du chômage ne sont pas nécessairement utiles pour étudier la création d'emplois. Par exemple, les programmes, la législation du travail ou les conventions collectives qui font qu'il est relativement difficile ou coûteux de licencier n'ont apparemment aucun effet, à la hausse ou à la baisse, sur le taux de chômage. Cependant, de vigoureux systèmes de protection de l'emploi semblent freiner fortement la création de postes.
- Enfin, il est plus fructueux d'analyser la croissance de l'emploi que les variations du chômage. Ainsi, les données relatives au chômage ne nous apprennent rien sur la nature des emplois disponibles, ni sur les conditions d'emploi des titulaires — emplois permanents ou temporaires, emplois à plein temps ou à temps partiel, par exemple. En examinant ces facteurs, on peut savoir, entre autres, si le fait que la création d'emplois a été plus rapide aux États-Unis qu'en Europe continentale s'explique par des facteurs historiques, tels qu'une proportion d'emplois agricoles ou d'emplois manufacturiers traditionnels beaucoup plus faible, ces deux catégories ayant stagné ou

---

fléchi dans tous les pays avancés. Le choix de cet axe d'étude permet aussi de considérer les effets de l'arrivée d'un nombre croissant de femmes sur le marché du travail au cours des dernières années et aide les pouvoirs publics à répondre à certaines questions importantes, comme de savoir si l'action en faveur du travail à temps partiel entraîne une plus forte augmentation de l'emploi total ou une simple «cannibalisation» de l'emploi à plein temps.

On pourrait opposer valablement à cette approche qu'à très long terme, la croissance de l'emploi est purement et simplement égale à celle de la population active. Cependant, à moyen terme — sur une vingtaine d'années —, l'action des pouvoirs publics et les différences institutionnelles peuvent influencer fortement la proportion des inactifs qui décident d'entrer sur le marché du travail. En outre, le rythme de la création d'emplois a un effet sur l'accroissement de la population en âge de travailler : les pays qui créent des emplois à un rythme plus rapide attirent généralement davantage d'immigrants.

Au cours des deux dernières décennies, la croissance nette de l'emploi a varié fortement d'un pays industrialisé à l'autre. Ainsi, les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont créé de loin beaucoup plus d'emplois que la plupart des pays européens. En Europe, la France, l'Italie et certains pays nordiques ont été à la traîne pour la création d'emplois, tandis que les Pays-Bas et l'Irlande arrivaient en tête du classement, en particulier dans les années 90.

Dans leur étude, les services du FMI appliquent des méthodes statistiques d'usage courant à une grande variété de données qui retracent les diverses expériences nationales en matière de création d'emplois. Dans le cas de chaque pays, l'étude porte sur l'âge et le sexe, le secteur économique, la nature des contrats (temps partiel ou plein temps, emplois temporaires ou permanents) et sur leurs relations avec la croissance de l'emploi. Ces facteurs jouent un rôle déterminant dans le débat public sur les résultats globaux du marché du travail, bien que la plupart des théories du marché du travail soient centrées sur les agrégats du chômage et de l'emploi.

Il semble s'agir de la première tentative de comparaison internationale de la création d'emplois portant sur une période de durée moyenne et sur 21 membres de l'Organisation de coopération et de



---

développement économiques (OCDE), mais des études beaucoup plus poussées seront nécessaires pour confirmer quelques-unes des conséquences pour la politique économique. Des corrélations statistiques et des techniques comptables simples risquent d'induire grandement en erreur, par exemple, lorsqu'on cherche à identifier les causes et les effets.

La prudence s'impose aussi pour une autre raison : l'analyse a pour objet le nombre d'emplois, et non le niveau ou la flexibilité des salaires. Certaines recherches consacrées aux rémunérations font valoir que, si les États-Unis ont enregistré de meilleurs résultats que l'Europe en matière de création d'emplois, c'est peut-être parce qu'ils connaissent une plus grande flexibilité salariale, facteur que laisse de côté la présente étude.

Au vu du nombre d'emplois créés dans toutes les économies avancées durant les deux dernières décennies, il apparaît que certains pays ont obtenu des résultats particulièrement bons dans un nombre limité de secteurs — les créations ont été très nombreuses aux États-Unis dans le commerce de détail — ou que certains pays où les créations ont été rapides bénéficiaient au départ d'une structure favorable de l'emploi — par exemple une proportion relativement faible de la main-d'œuvre agricole ou manufacturière.

Cependant, si l'on poursuit l'analyse, on constate que ces facteurs spéciaux n'expliquent qu'une fraction de la supériorité des résultats des pays non européens. En fait, les données montrent que deux caractéristiques — de faibles coûts de licenciement et une fiscalité légère — ont peut-être plus contribué à la création rapide d'emplois et qu'ils expliquent presque entièrement les différences observées entre l'Europe et les pays non européens qui ont obtenu d'excellents résultats.

Si l'on ne considère que les pays européens, les données statistiques éclairent beaucoup moins sur les causes des différences nationales. En particulier, le succès des Pays-Bas s'explique dans une grande mesure par une progression remarquable de l'emploi à temps partiel. Ce qui s'est passé aux Pays-Bas est impressionnant et mérite de nouvelles études, mais il est aussi évident que, partout en Europe, la progression du travail à temps partiel a été payée chèrement par une perte d'emplois à plein temps.

---

Ces questions seront examinées successivement dans cinq sections :

- La section I présente le classement de 21 pays de l'OCDE en fonction du nombre d'emplois créés au cours des deux dernières décennies, compte tenu de l'accroissement de la production, de l'investissement en capital et de la population en âge de travailler.
- À la section II, on étudiera la création d'emplois d'un point de vue sectoriel au moyen de données relatives à l'agriculture, à quatre branches industrielles et à six secteurs de services.
- À la section suivante seront considérées les relations entre la création d'emplois et des variables institutionnelles telles que la fiscalité, le poids des syndicats, le coût du licenciement et l'indemnisation du chômage.
- La section IV traite de la création d'emplois en Europe et plus particulièrement de la mesure dans laquelle l'emploi à temps partiel s'est développé au détriment du plein temps, ainsi que des rôles respectifs des emplois temporaires ou permanents. On étudiera notamment les interactions de la création d'emplois avec l'âge, le sexe et différentes formes de contrats de travail.
- Un certain nombre de conclusions sont présentées à la dernière section.

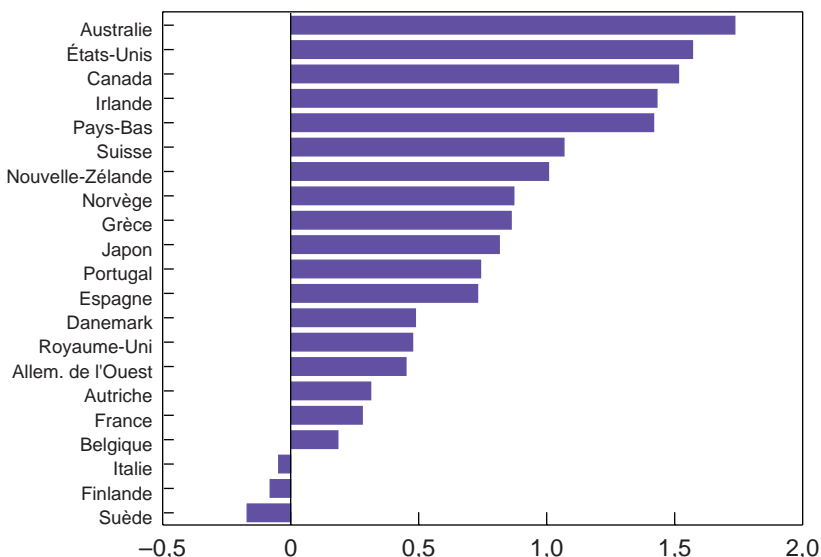


## **I. Les champions et les lanternes rouges de la création d'emplois**

Au cours de deux dernières décennies, les 21 pays considérés ont présenté un contraste remarquable pour ce qui est des emplois créés. Le choix de la période de l'échantillon, qui va de 1980 à la fin de 1997, permet d'éliminer de la comparaison les brèves inflexions vers le haut

## Graphique 1. Progression moyenne de l'emploi dans les pays de l'OCDE, 1980–99

(Pourcentage)



Sources : OCDE et FMI

ou vers le bas du taux de croissance économique. Les pays non européens, y compris l'Australie, les États-Unis, le Canada et la Nouvelle-Zélande, ont obtenu des résultats nettement supérieurs à ceux de la plupart des pays d'Europe continentale, Pays-Bas et Suisse exceptés. Les champions non européens ont accru le nombre total d'emplois de 1½ % en moyenne par an, alors que la progression a été inférieure à ½ % en Europe continentale (voir le graphique 1).

Ces différences sont énormes en valeur absolue : ainsi, dans le cas d'une économie de la taille de l'Italie, une différence de 1 point de pourcentage dans la croissance de l'emploi se concrétise par quelque 200.000 postes par an, soit 3 millions et demi au cours de cette période de dix-sept ans.

Des différences aussi accusées impliquent-elles la nécessité pour les pays de réformer le marché du travail, ou faut-il considérer

---

d'autres facteurs, tels que l'augmentation de la population en âge de travailler, de la production totale et de l'investissement en capital? Les données rassemblées sont éclairantes à certains égards. Nous commencerons par la population en âge de travailler.

Si la création d'emplois augmente dans un pays au même rythme que la population en âge de travailler, on estime généralement que ce résultat est bon. De fait, là où la croissance de la population en âge de travailler a été plus rapide, davantage d'emplois ont été créés. De ce point de vue, les États-Unis ont connu véritablement un miracle puisqu'ils ont créé beaucoup plus de postes de travail qu'il n'en fallait pour ne pas perdre de terrain sur l'augmentation de la population et qu'ils ont obtenu une réduction spectaculaire du chômage. Au cours des vingt dernières années, le ratio emploi/population en âge de travailler a augmenté aux États-Unis de plus de 7 points de pourcentage, en dépit d'un accroissement sensible de l'immigration.

Si l'on utilise le même ratio, l'Australie, le Canada, l'Irlande et la Nouvelle-Zélande reculent légèrement, tandis que le Royaume-Uni et la Belgique remontent au classement. Le tableau d'ensemble reste toutefois inchangé, ce qui est aussi le cas si l'on considère la croissance de la production.

L'augmentation de la production et la création d'emplois sont intrinsèquement liées. Si l'on suppose (ce qui est probablement utopique) que la main-d'œuvre et le capital entrent dans la production selon les mêmes proportions quel que soit le niveau de la production, la création d'emplois et l'augmentation de la production seraient tout simplement identiques. Dans la réalité, les proportions varient et la hausse de la productivité se traduit par des différences entre l'augmentation de l'emploi et l'accélération de la croissance.

Au cours de périodes plus longues, ces différences permettent de mieux connaître les causes de la progression de l'emploi. Par exemple, dans un pays qui lance un nouveau produit ou qui devient plus compétitif au plan international pour une raison quelconque, la demande extérieure et, par conséquent, le niveau de l'emploi, augmentent. En Irlande, où l'investissement a progressé très rapidement, en particulier dans les secteurs de pointe, une partie de la forte progression de l'emploi représenterait donc plutôt un miracle en matière de production que sur le plan de l'emploi.

---

L'inverse, c'est-à-dire un faible accroissement de la production, a peut-être freiné la création d'emplois dans des pays tels que la Grèce et la Suède.

L'étude permet de constater que la plupart des économies européennes ont remplacé de la main-d'œuvre par du capital dans une plus grande mesure que les économies non européennes où la création d'emplois a été forte. Par conséquent, les pays dont les institutions du marché du travail sont flexibles créent parfois davantage d'emplois parce qu'ils répondent à l'augmentation de la demande au moyen de l'embauche et aussi d'investissements supplémentaires. Certains analystes ont conclu que l'accroissement des revendications syndicales amorcé en Europe vers la fin des années 70 a entraîné une substitution considérable de capital à la main-d'œuvre. Au Canada aussi, le stock de capital a progressé beaucoup plus rapidement que le nombre de personnes employées, ce qui tend à indiquer qu'un certain potentiel de création d'emplois a été inutilisé.

Si l'on ne considère que les années 90, les résultats de certains pays européens, en particulier l'Irlande et les Pays-Bas, sont plus impressionnants. Avec une augmentation annuelle moyenne de l'emploi égale à 3 % entre 1990 et 1997, l'Irlande arrive en tête de toutes les économies avancées. Depuis 1995, la progression a été aussi rapide en Espagne, mais il est trop tôt pour dire qu'il s'agit simplement d'un redressement conjoncturel. Par contre, alors que l'accroissement de l'emploi a été rapide en Suisse jusqu'en 1990, il s'est ralenti nettement, comme le laissait prévoir la décélération de la production enregistrée. La plupart des autres pays se classent toutefois au même rang en 1990-97 qu'en 1980-97.



---

## II. Le facteur sectoriel est-il important?

Selon des études récentes, les disparités nationales historiques de répartition des emplois par secteurs économiques — en particulier la part de l'agriculture et des activités manufacturières — expliquent dans une grande mesure les différences entre les taux de création d'emplois. Une étude avance que, si les États-Unis en ont créé davantage que la France, c'est en raison de la progression rapide des effectifs dans leur commerce de détail. Cette conclusion rejoint une opinion très répandue selon laquelle la majeure partie des postes créés aux États-Unis sont peu qualifiés et mal rémunérés. De fait, des travaux du FMI confirment que la création d'emplois dans le commerce de détail a beaucoup contribué à l'augmentation totale de l'emploi dans tous les pays qui en ont créé un grand nombre, et qu'elle s'est chiffrée en moyenne à un demi-point de pourcentage par an entre 1983 et 1994 aux États-Unis, mais aussi en Australie et au Canada.

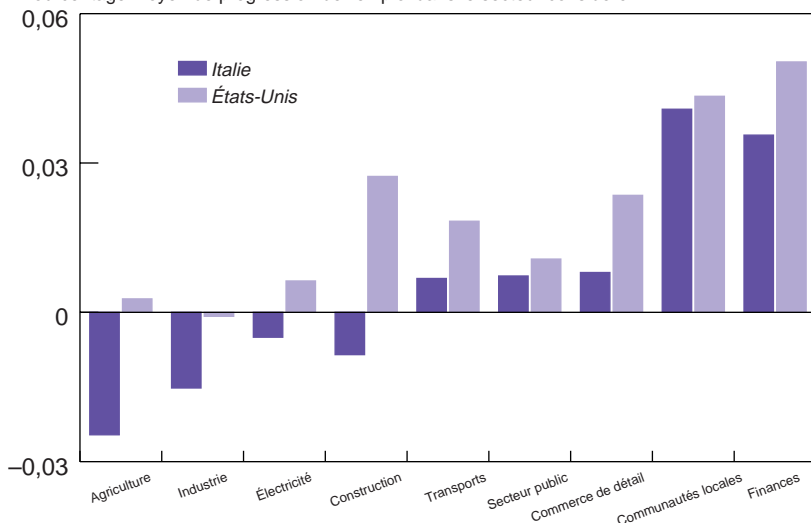
L'étude des services du FMI analyse les données relatives à l'emploi dans 11 secteurs économiques de 11 pays et à la période 1982–94. Bien que cet échantillon compte moins de pays que celui de la section I, il inclut des pays où le rythme de la création d'emplois a été rapide — par exemple l'Australie, le Canada, les États-Unis et les Pays-Bas, ainsi que quelques-uns où cette cadence a été la plus basse : l'Italie, la France et la Suède.

Cette analyse vient étayer l'hypothèse selon laquelle la ventilation sectorielle initiale des emplois est un déterminant de la création totale d'emplois. En 1982, par exemple, on constatait que dans plusieurs pays ayant créé peu d'emplois, dont la France et l'Italie, l'agriculture et l'industrie (deux secteurs qui ont perdu beaucoup d'emplois dans les pays industrialisés) représentaient une proportion élevée de l'emploi total.

Les facteurs sectoriels sont certes significatifs, mais, dans la plupart des pays, ils n'expliquent qu'une faible partie de la création totale d'emplois et ils n'influencent guère le classement des pays en fonction du total des créations. De même, ces résultats ne tendent pas à prouver que le commerce de détail représente la majeure partie des différences de taux de croissance de l'emploi. Si l'on calcule les créations d'emplois en partant de l'hypothèse extrême selon laquelle aucun emploi n'a été ajouté dans le commerce de détail, les

## Graphique 2. La création d'emplois en Italie et aux États-Unis dans différents secteurs : 1982–94

Pourcentage moyen de progression de l'emploi dans le secteur considéré



champions non européens de la création d'emplois n'en restent pas moins de loin en tête, et le classement général est inchangé.

Afin de connaître les effets des différences historiques dans la répartition des emplois, on a estimé ce qu'aurait été la création totale d'emplois dans un pays si la répartition de 1982 y avait été la même que la moyenne de tous les pays de l'échantillon. Cette approche comptable montre que toutes les lanternes rouges ont souffert de conditions historiques défavorables, de même que les champions ont bénéficié de circonstances favorables telles que la proportion relativement faible d'emplois agricoles et manufacturiers. Cependant, le classement des pays reste à peu près inchangé.

On constate quelques exceptions dans un petit nombre de pays, en particulier sud-européens, où les emplois agricoles étaient très nombreux au départ. Si l'on suppose que les résultats de la technique comptable sont valables, et que la répartition sectorielle de l'emploi avait été la même en Italie que la moyenne de l'échantillon

---

en 1982, le pays aurait dû compter en 1994 au moins 1.200.000 emplois supplémentaires et se situer à un rang nettement plus élevé.

Les avantages de certains pays et les handicaps d'autres peuvent être aussi évalués au moyen d'un exercice comptable similaire — l'estimation du nombre total d'emplois qu'aurait créé chaque pays si chacun de ses secteurs avait augmenté au même rythme que dans la moyenne de tous les pays. L'exercice montre que les disparités initiales de la répartition sectorielle n'expliquent que le cinquième des différences entre les pays.

Une dernière comparaison fait ressortir que les différences dans le fonctionnement des marchés du travail des divers pays déterminent beaucoup plus les résultats que les différences historiques dans la ventilation sectorielle : les États-Unis ont créé davantage d'emplois que l'Italie dans la totalité des secteurs (voir le graphique 2). Bien que l'Italie soit le pays dans lequel les effets sectoriels semblent les plus accusés, le graphique montre qu'il est improbable qu'ils expliquent l'infériorité des résultats de l'Italie par rapport à ceux des États-Unis.



### **III. La création d'emplois et les politiques économiques**

Les différences sectorielles n'expliquant qu'une partie des disparités de création d'emplois, les causes doivent être cherchées ailleurs.

L'étude des relations entre la croissance de l'emploi et les institutions et les politiques du marché du travail semble prometteuse. Les services du FMI ont examiné des facteurs tels que l'indemnisation du chômage, le poids des syndicats et leurs pratiques en matière de négociations ainsi que le niveau de la fiscalité. Ils se sont aussi intéressés à un ensemble de dispositions influant sur le coût des licenciements : la législation de la protection de l'emploi. Parmi les



---

dispositions figurent le préavis qu'un employeur doit donner à un employé, le nombre de mois de salaire à verser, ainsi que la complexité du processus légal de licenciement.

Les études antérieures, aussi bien théoriques que pratiques, ont généralement porté sur les tendances du chômage et elles sont parvenues à diverses conclusions quant au rôle de ces facteurs.

Une indemnisation du chômage plus avantageuse, par exemple, se traduit par un chômage plus élevé et par une moindre création d'emplois dans la plupart des modèles théoriques du marché du travail et elle va de pair dans la pratique avec un chômage plus élevé. Le poids des syndicats, mesuré par la proportion de travailleurs bénéficiant de conventions d'emploi collectives, a pour conséquence des salaires et un chômage plus élevés, mais c'est moins le cas lorsque les partenaires sociaux coordonnent leurs activités de négociation.

Le rôle de la fiscalité et des différents types de législation de protection de l'emploi est moins évident, comme en témoigne la poursuite d'un vif débat à leur sujet. En théorie, on peut penser que les effets sur le chômage des modifications de la fiscalité dépendent en grande partie de la mesure dans laquelle l'augmentation des impôts est répercutée sur les travailleurs sous la forme d'une baisse des rémunérations, et de l'intensité de la réaction de l'offre de main-d'œuvre aux modifications de salaires. Ainsi, une étude montre que les réductions d'impôt n'augmentent l'emploi que si elles relèvent le ratio salaire net/indemnisation du chômage.

Selon une autre analyse, tout impôt sur la main-d'œuvre est supporté à long terme par le salarié, comme le montre l'absence de fait de tout lien entre la fiscalité totale et les coûts de main-d'œuvre. En revanche, d'autres travaux concluent, aussi bien à partir de la théorie que des faits d'expérience relatifs au marché du travail, que l'augmentation des impôts accroît le chômage et abaisse la production. La présente étude rassemble des données tendant à prouver que les syndicats européens ont eu assez de pouvoir pour répercuter une partie de l'alourdissement de la charge fiscale sur les entreprises. En outre, le chômage s'accroît avec la fiscalité totale, mais non pas avec les impôts sur les salaires.

Selon la plupart des travaux théoriques, des coûts de licenciement élevés n'auront pas d'effet sur le chômage. Le raisonnement est le suivant : comme la protection de l'emploi augmente les charges qu'en-

---

traînent pour une entreprise ou une branche d'activité les variations de ses effectifs, les recrutements aussi bien que les licenciements seront moins nombreux, mais l'effet net sur l'emploi moyen sera ambigu. Ce point de vue est étayé par la faiblesse des entrées sur le marché du travail, ainsi que des sorties, observées en Europe comparées à celles de l'Amérique du Nord. Cependant, selon un autre point de vue, l'accroissement des coûts de licenciement peut amener les chefs d'entreprise, sur une décennie ou deux, à remplacer la main-d'œuvre par du capital, ce qui est conforme à la baisse de la part du travail dans les revenus des principaux pays avancés.

Si l'on centre l'analyse sur la croissance de l'emploi à moyen terme, elle confirme plusieurs relations empiriques identifiées par des études antérieures du chômage. Des travaux du FMI indiquent que la création d'emplois est moindre lorsque les syndicats sont relativement puissants, et qu'elle est étroitement liée à la croissance de la population en âge de travailler. En revanche, les différences entre les régimes nationaux d'indemnisation du chômage semblent avoir des effets négligeables sur la création d'emplois dans ces pays.

Il est plus intéressant, du point de vue de la politique économique, de constater qu'une protection de l'emploi très poussée semble freiner la création de postes de travail et que l'alourdissement de la charge fiscale totale a le même effet. Des tests supplémentaires visant à quantifier ces relations confirment une corrélation plus forte entre les lois protégeant l'emploi et le nombre d'emplois créés, mais la relation avec la fiscalité totale est elle aussi assez robuste.

D'une manière plus précise, les quantifications effectuées en vue de cette étude tendent à indiquer qu'en moyenne, si la position d'un pays dans le classement établi en fonction de la vigueur de la législation protégeant l'emploi recule de cinq rangs, la création moyenne d'emplois dans ce pays augmente de 0,1 à 0,2 point de pourcentage. Dans le cas de l'Italie, par exemple, il en résulte de 20.000 à 40.000 emplois environ par an, soit de 400.000 à 800.000 emplois environ en vingt ans. Un allègement de la charge fiscale totale égal à 1 point de pourcentage de la production s'accompagne d'une création moyenne d'emplois en hausse d'environ 0,05 point de pourcentage.

Quelle est la fiabilité de ces conclusions? Les résultats statistiques de l'étude doivent être interprétés avec prudence, d'autant plus que

---

le nombre d'observations est faible et qu'il existe un haut degré d'association entre certaines variables de politique économique. Il est particulièrement hasardeux d'identifier les causes et les effets, mais les résultats correspondent davantage à certaines observations antérieures qu'à d'autres. Ainsi, l'observation selon laquelle des coûts de licenciement élevés s'accompagnent d'une faible création d'emplois semble compatible avec l'idée selon laquelle ils encouragent les employeurs à remplacer de la main-d'œuvre par du capital.

En principe, ces constatations pourraient être aussi compatibles avec le point de vue traditionnel qui veut que la protection de l'emploi réduise à la fois l'embauche en période de reprise et les licenciements lorsque l'activité économique chute, l'effet net sur l'emploi étant nul. Cette interprétation serait plus convaincante si les années 1980–97 pouvaient être considérées comme une période de redressement conjoncturel, avec un accroissement de l'emploi plus faible là où les coûts de licenciement étaient élevés, comme c'était le cas en Europe continentale, et plus fort dans les pays tels que les États-Unis où ces coûts étaient bas. Cependant, tant l'Europe que les États-Unis ont connu des périodes d'essor et de chute de l'activité économique au cours des deux décennies, aussi est-il plus difficile de penser que des coûts plus élevés n'ont pas eu d'effets sur l'emploi.

La relation observée entre la fiscalité totale et la croissance de l'emploi est compatible avec le point de vue selon lequel à mesure que les impôts augmentaient en Europe, une partie croissante de la charge supplémentaire était répercutée sur les employeurs, ce qui les avait amenés à réduire la masse salariale. Dans ce cas, toutefois, les chercheurs s'attendaient qu'un alourdissement de l'imposition des salaires pèse davantage sur l'emploi que celui de la charge fiscale totale. Or, les données statistiques utilisées par le FMI ne confirment nullement cette prévision.



---

## IV. Le cas de l'Europe

Une fiscalité plus lourde et des coûts de licenciement plus élevés peuvent expliquer dans une certaine mesure les différences entre le nombre d'emplois créés par les pays non européens — tels les États-Unis et l'Australie — obtenant les meilleurs résultats dans ce domaine et par la majeure partie de l'Europe continentale, mais les fortes disparités intra-européennes restent inexpliquées. Afin d'éclaircir ce point, l'étude s'est intéressée aux différences observées entre 11 pays de l'Union européenne au cours de la période 1983–97. Elle a examiné la répartition de la création d'emplois en fonction de la nature des postes (temps partiel ou plein temps, emplois temporaires ou permanents), des grands secteurs économiques dans lesquels les emplois ont été créés et de l'âge et du sexe des personnes embauchées. L'examen a aussi porté sur les interactions entre ces facteurs, par exemple la mesure dans laquelle les postes à plein temps ont été occupés par de jeunes hommes. La constatation la plus frappante, c'est que dans le pays d'Europe obtenant les meilleurs résultats, à savoir les Pays-Bas, la moitié environ des emplois à temps partiel créés depuis le milieu des années 80 ont été occupés par des femmes âgées de 25 à 49 ans, généralement dans le secteur des services.

Il ressort de l'étude que la nature des postes créés dépend principalement de l'évolution de la technologie ou de l'offre de main-d'œuvre. Dans la quasi-totalité des pays de l'Union européenne, la croissance de l'emploi a été beaucoup plus forte chez les femmes que chez les hommes, conséquence d'un accroissement beaucoup plus rapide du taux de participation féminine. La baisse de l'emploi des jeunes semble due en partie à l'allongement de la scolarité, ainsi qu'à certains facteurs propres au marché du travail, par exemple les coûts de licenciement.

Si l'emploi des personnes âgées de 25 à 49 ans a augmenté dans tous les pays, les résultats sont contrastés dans le cas du groupe d'âge 50–64 ans en raison, notamment, de la tendance au départ à la retraite anticipée qu'on observe dans un certain nombre de pays. Les évolutions relatives des secteurs économiques ont aussi un effet sur l'emploi ventilé par âge et par sexe. Elles ont notam-

---

ment entraîné une progression rapide de l'emploi des femmes âgées de 25 à 49 ans, car le secteur des services s'est développé dans tous les pays.

### Contrats de travail et création d'emplois

Il est essentiel de déterminer si l'accroissement de la part du temps partiel va de pair avec une augmentation du nombre total d'emplois créés. Les Pays-Bas représentent un cas vraiment à part à cet égard puisque la moitié des emplois nouveaux étaient à temps partiel. Les réformes entreprises dans le pays au début des années 80 semblent avoir renforcé l'augmentation du nombre total d'emplois par l'intermédiaire d'une forte progression du temps partiel. Dans le même temps, pour l'ensemble des 11 pays d'Europe considérés, l'étude ne constate rien qui prouve clairement que l'augmentation de la part de l'emploi à temps partiel entraîne une hausse plus forte de l'emploi total, que ce soit dans l'ensemble de l'Europe ou dans l'un des trois grands secteurs considérés : l'agriculture, l'industrie et les services.

Afin d'estimer la mesure dans laquelle la progression du travail à temps partiel s'accompagne de la perte d'emplois à plein temps, les services du FMI ont comparé la progression de l'emploi total en Europe à l'accroissement de la part du travail à temps partiel.

Les chercheurs se sont posé la question suivante : lorsqu'un pays crée 100 emplois à temps partiel, quel est l'impact sur la création d'emplois? Trois cas de figure sont examinés. En premier lieu, si l'emploi total augmente lui aussi de 100 unités, il n'y a aucune perte d'emplois à plein temps. En second lieu, si l'emploi total augmente de 50 unités, on ne constate aucune diminution ou augmentation nette du nombre total d'heures travaillées, car la durée hebdomadaire moyenne du travail à temps partiel représente environ la moitié de celle des emplois à plein temps. En troisième lieu, si l'emploi total reste inchangé, la création de 100 emplois à temps partiel se fait entièrement au détriment de l'emploi à plein temps.

Ces résultats tendent à indiquer que l'emploi à temps partiel progresse généralement dans une certaine mesure au détriment de l'emploi à plein temps, mais qu'on enregistre aussi une certaine hausse du nombre total d'emplois.

---

Si l'on considère un pays et des secteurs déterminés — par exemple la France et l'industrie, l'agriculture et les services —, on obtient une série de données plus révélatrices qui nous permettent d'estimer la relation entre la progression de l'emploi à temps partiel dans un secteur donné et l'emploi total, ainsi que la contribution de ce secteur à la création totale d'emplois dans le pays. On fait ainsi ressortir la mesure dans laquelle les considérations technologiques peuvent déterminer jusqu'à quel point l'emploi à temps partiel se substitue à l'emploi à plein temps.

S'agissant du secteur des services, on constate que l'accroissement de l'emploi à temps partiel est allé de pair avec celui du nombre total d'emplois et s'est fait au détriment dans une certaine mesure de l'emploi à plein temps. Ces résultats incitent fortement à penser qu'il pourrait n'y avoir eu aucune augmentation nette du nombre d'heures travaillées, mais il est manifeste que l'étude de ce point doit être poursuivie.

Si l'on considère à présent la question du travail temporaire, un pays — l'Espagne — représente un cas à part. Au cours des deux dernières décennies, la création d'emplois y a concerné presque uniquement le travail temporaire. Dans ce pays aussi, les réformes du début des années 80, qui ont permis la création d'emplois temporaires dans un contexte de coûts de licenciement extrêmement élevés, semblent avoir déclenché l'augmentation spectaculaire de l'emploi temporaire alors que l'emploi total augmentait très lentement. À l'heure actuelle, l'emploi temporaire représente en Espagne le tiers de l'emploi total, proportion de loin supérieure à celle de tous les autres pays avancés.

Étant donné que l'Espagne et l'Italie ont les coûts de licenciement les plus élevés de tous les pays avancés, il est tentant de supposer que, dans les pays où ces coûts sont élevés, l'emploi temporaire est plus développé ou que la part de ce type d'emplois augmente. Cependant, les statistiques ne viennent pas confirmer cette hypothèse de manière convaincante, en particulier si l'on retire l'Espagne de l'échantillon de pays.

Le contraste frappant entre le cas des Pays-Bas et celui de l'Espagne tend à indiquer que le travail à temps partiel peut être un moyen plus prometteur de créer des emplois que le travail tempo-

---

raire — conclusion renforcée par les données qui indiquent que les travailleurs à temps partiel sont plus contents de leur sort que les temporaires.

Des enquêtes menées dans l'Union européenne en 1997 montrent qu'environ 58 % des travailleurs à temps partiel ne souhaitent pas un emploi à plein temps et que la proportion atteignait 72 % aux Pays-Bas. En revanche, si 7 % seulement des travailleurs temporaires d'Europe ne désiraient pas obtenir un emploi permanent, 87 % des temporaires espagnols étaient dans l'incapacité de trouver un poste permanent et le pourcentage de ceux qui ne voulaient pas devenir permanents était négligeable.



## Conclusions

Parmi les principaux enseignements de l'étude, on citera les conclusions suivantes :

- De faibles coûts de licenciement allant de pair dans un pays avec une faible fiscalité peuvent contribuer nettement à une création rapide d'emplois, et ces deux facteurs semblent expliquer presque entièrement les différences constatées entre l'Europe continentale et les pays non européens champions de la création d'emplois.
- Une protection de l'emploi très développée semble freiner la création d'emplois, et une fiscalité totale plus lourde a le même effet. Des coûts de licenciement élevés vont de pair avec une faible création d'emplois, ce qui semble compatible avec l'idée selon laquelle ils incitent les employeurs à remplacer la main-d'œuvre par du capital.

- 
- En Europe continentale, le développement de postes à temps partiel peut expliquer en partie que certains pays parviennent mieux que d'autres à accroître l'emploi.
  - Ainsi qu'en témoignent les résultats remarquables des Pays-Bas, l'emploi à temps partiel est vraisemblablement plus désirable, en particulier chez les femmes qui travaillent. Cependant, de nouvelles études seront nécessaires pour déterminer s'il en résulte un accroissement net significatif du nombre de postes. En revanche, comme le montre le cas de l'Espagne, le recours au travail temporaire entraîne plutôt une substitution d'emplois qu'une véritable progression nette de l'emploi.
  - Il est judicieux de réduire les obstacles au développement des contrats de travail à temps partiel, mais cette politique ne devrait pas servir à différer d'autres réformes nécessaires du marché du travail
  - Les facteurs sectoriels, qu'il s'agisse du plus faible niveau initial de l'emploi agricole et manufacturier ou des bons résultats obtenus dans un nombre limité de secteurs, tel le commerce de détail, n'expliquent qu'une petite partie des disparités entre le nombre total d'emplois créés par les différents pays.

Le texte intégral du document de travail initial, ainsi que les tableaux et les graphiques, se trouve sur le site web du FMI :  
*<http://www.imf.org/EXTERNAL/PUBS/CAT/shortres.cfm>*.



---

## La collection des Dossiers économiques

1. *Growth in East Asia: What We Can and What We Cannot Infer*. Michael Sarel. 1996.
2. *Does the Exchange Rate Regime Matter for Inflation and Growth?* Atish R. Ghosh, Anne-Marie Gulde, Jonathan D. Ostry et Holger Wolf. 1996.
3. *Confronting Budget Deficits*. 1996.
4. *Fiscal Reforms That Work*. C. John McDermott et Robert F. Wescott. 1996.
5. *Transformations to Open Market Operations: Developing Economies and Emerging Markets*. Stephen H. Axilrod. 1996.
6. *Why Worry About Corruption?* Paolo Mauro. 1997.
7. *Sterilizing Capital Inflows*. Jang-Yung Lee. 1997.
8. *Why Is China Growing So Fast?* Zulu Hu et Mohsin S. Khan. 1997.
9. *Protecting Bank Deposits*. Gillian G. Garcia. 1997.
10. *Deindustrialization—Its Causes and Implications*. Robert Rowthorn et Ramana Ramaswamy. 1997.
11. *Does Globalization Lower Wages and Export Jobs?* Matthew J. Slaughter et Phillip Swagel. 1997.
12. *Roads to Nowhere: How Corruption in Public Investment Hurts Growth*. Vito Tanzi et Hamid Davoodi. 1998.
13. *Fixed or Flexible? Getting the Exchange Rate Right in the 1990s*. Francesco Caramazza et Jahangir Aziz. 1998.
14. *Lessons from Systemic Bank Restructuring*. Claudia Dziobek et Ceyla Pazarbaşıoğlu. 1998.
15. *Inflation Targeting as a Framework for Monetary Policy*. Guy Debelle, Paul Masson, Miguel Savastano et Sunil Sharma. 1998.
16. *Should Equity Be a Goal of Economic Policy?* FMI, Département des finances publiques. 1998.

- 
17. *La libéralisation des mouvements de capitaux : aspects analytiques.* Barry Eichengreen, Michael Mussa, Giovanni Dell’Ariccia, Enrica Detragiache, Gian Maria Milesi-Ferretti et Andrew Tweedie. 1999.
  18. *La privatisation dans les pays en transition : leçons de la première décennie,* Oleh Havrylyshyn et Donal McGettigan. 1999.
  19. *Fonds de couverture : que savons-nous vraiment d’eux?* Barry Eichengreen et Donald Mathieson. 1999.
  20. *La création d’emplois : pourquoi certains pays font-ils mieux que d’autres?* Pietro Garibaldi et Paolo Mauro. 2000.

**Pietro Garibaldi** est professeur associé d'économie à l'université Bocconi de Milan. Il était économiste au Département des études du FMI quand il a cosigné le document de travail WP/99/109, sur lequel s'appuie la présente publication. M. Garibaldi est docteur en économie de la London School of Economics.



**Paolo Mauro** est économiste au Département des études du FMI. Il travaillait au Département Europe I quand il a cosigné le document WP/99/109. M. Mauro est docteur en économie de l'université Harvard.



**Job Creation: Why Some  
Countries Do Better (French)**

**ISBN 1-55775-935-9**